

Questions orales

nier que nous pouvons examiner la proposition de l'honorable représentante, qui est d'ordre budgétaire.

[Français]

LA PERTE PRÉVUE DE 50 P. 100 DU DOLLAR CANADIEN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné que j'avais déjà posé la question au très honorable premier ministre, qui devait la transmettre au ministre des Finances, et que je n'ai pas encore obtenu de réponse, je crois nécessaire de la poser de nouveau.

Dernièrement, les économistes de la Banque Royale du Canada déclaraient que d'ici 10 ans le dollar canadien perdrait 50 p. 100 de sa valeur, ce qui diminuerait d'autant le pouvoir d'achat des Canadiens. Le ministre a-t-il pris connaissance du rapport dont j'ai parlé et, dans l'affirmative, qu'entend-il faire pour limiter cette perte de pouvoir d'achat aux Canadiens?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'avais une certaine difficulté à entendre la question à cause de l'enthousiasme manifesté dans certaines parties de la Chambre. De toute façon, j'ai pris connaissance de ce rapport. La question du député se fonde sur une hypothèse, et je n'ai aucune autre remarque à faire.

M. Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Même si le ministre estime qu'il s'agit d'une hypothèse, je signalerai tout de même que des gens sérieux ont fait cette étude. Le ministre est-il disposé à étudier plus sérieusement ce rapport et à accepter la conclusion du rapport à l'effet qu'un des moyens principaux d'accroître le revenu des Canadiens serait d'ordonner une diminution de taxes?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Oui, monsieur l'Orateur, je suis disposé à étudier et à relire le rapport. La question de savoir si je suis ou serai d'accord sur les conclusions du rapport dépend de mon jugement éventuel à son sujet.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

LE STOCKAGE D'ENGINS NUCLÉAIRES AU CANADA—LE DROIT DE REGARD

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Garde-t-on des ogives nucléaires de missiles ou d'armes à Comox, en Colombie-Britannique, ou dans n'importe quelle autre base du Canada?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, aucun de nos avions n'est équipé de missiles nucléaires, mais le public sait depuis plusieurs années que nous avons des missiles nucléaires à Comox et à nos autres bases d'intercepteurs.

M. McKinnon: Ces ogives sont-elles uniquement sous le contrôle du Canada et celui-ci pourrait-il notamment décider unilatéralement de les renvoyer aux États-Unis ou sommes-nous forcés par le Commandement de la défense

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

aérienne de l'Amérique du Nord d'en exercer le contrôle conjointement?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, les missiles sont sous le contrôle conjoint des autorités canadiennes et américaines. Ils pourraient être renvoyés sur décision du Canada.

* * *

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LE VOL D'UNE CARTE D'ASSURANCE SOCIALE—LA RECOMMANDATION SIGNIFIÉE À L'INTÉRÊSÉ

M. Bill Kempling (Halton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que le premier ministre suppléant m'a répondu vendredi dernier que le gouvernement n'avait pas pour politique de faire changer de nom aux citoyens canadiens afin de leur attribuer un nouveau numéro d'assurance sociale lorsqu'on apprend que le numéro initial est utilisé illégalement, quelles mesures immédiates et précises le ministre envisage-t-il de prendre en vue de donner à mon commettant un nouveau numéro d'assurance sociale?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je comprends que le député s'inquiète du caractère ridicule de la situation dont il vient de parler. Je vérifie tous les faits afin de m'assurer que la situation est bien telle qu'elle m'a été présentée. Si tel est le cas, il nous faudra tout simplement trouver une meilleure façon de résoudre ce genre de problèmes.

M. Kempling: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au ministre du Revenu national. Le ministre peut-il nous dire pourquoi, lorsqu'un de mes commettants a demandé le 12 janvier 1973 que l'on fasse une enquête sur l'utilisation illégale des numéros d'assurance sociale, aucune mesure n'a été prise dans ce sens? En outre, le ministre peut-il nous dire si une enquête est actuellement en cours?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas le rôle de mon ministère de faire une enquête sur l'emploi illégal des numéros d'assurance sociale. Cependant, j'ai demandé à mon ministère de faire tout ce qui lui est possible dans le cadre de ses pouvoirs afin d'aider le commettant du député et j'espère que nous pourrions résoudre son problème.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROJET DE VOIE FERRÉE POUR LE TRANSPORT DE PÉTROLE ET DE GAZ DE L'ARCTIQUE ET LA DÉCISION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT D'UN GAZODUC

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il y a quelque mois, après que des études menées par le Canadian Institute of Guided Ground Transit à l'Université Queen eurent démontré la possibilité de construire un chemin de fer pour transporter le pétrole et le gaz de l'Arctique, j'ai suggéré au gouvernement d'étudier cette question. Le ministère des Transports a alors entrepris une étude du